

Mission sécurité routière

La sécurité routière : l'affaire de tous, l'affaire des écoles

Affaire suivie par
Christophe Petitjean
Téléphone
03.80.68.13.36
Télécopie
03.80.68.14.20
Mél.

pedagogie21@ac-dijon.fr

9, rue des Normaliens
fusillés et de leur camarade
BP 1545
21035 Dijon Cedex
Téléphone
03.80.68.13.00
Télécopie
03.80.68.13.13
Site Internet
webpublic.ac-
dijon.fr/ia/cotedor/index.htm

**Création et exploitation d'affiches de la prévention routière
et mise en place d'une exposition "sécurité routière"**

OBJECTIFS

- aider à la mise en place de l'A.P.E.R.,
- découvrir et créer des supports d'échanges en classe,
- produire et mutualiser les productions.

**LE CORRESPONDANT
DÉPARTEMENTAL SÉCURITÉ
ROUTIÈRE 1^{er} DEGRÉ et les
correspondants sécurité routière
des circonscriptions (CPC EPS)**

- collectent les productions,
- sélectionnent, avec l'aide d'un jury, les meilleures productions,
- organisent une exposition itinérante accompagnée d'un "rallye découverte" pour en faciliter la lecture,
- font circuler l'exposition auprès des écoles ou réseaux d'écoles intéressés.

LES CLASSES PARTICIPANTES

A partir du mois de novembre 2007 :

- ➔ exploitent :
 - des situations vécues lors de sorties,
 - des documents, affiches, vidéos... (collectés auprès d'organismes spécialisés),
 - les 5 affiches de la Prévention Routière mises à disposition par l'inspection académique,

- ➔ organisent des débats portant sur les situations et documents exploités.

- ➔ produisent une ou deux affiches par classe, avec slogan, au format A3 et accompagnée(s) d'un petit texte explicatif apportant des précisions et des commentaires des auteurs sur leur(s) réalisation(s) (maximum d'une dizaine de lignes, joint en annexe à l'affiche, sur une feuille avec nom de l'école et de la classe).

Au plus tard, avant les vacances de Pâques (soit avant le 4 avril 2008) :

- ➔ transmettent leurs productions au correspondant départemental sécurité routière 1^{er} degré par l'intermédiaire des circonscriptions,
- ➔ retournent à leur circonscription le matériel prêté (affiches, CDROM...).

Au cours du 3^{ème} trimestre :

- ➔ accueillent et exploitent l'exposition (un "rallye découverte" l'accompagnera),
- ➔ retournent à leur circonscription l'exposition prêtée.

La sécurité routière : l'affaire de tous, l'affaire des écoles

Mission sécurité routière

Affaire suivie par
Christophe Petitjean
Téléphone
03.80.68.13.36
Télécopie
03.80.68.14.20
Mél.
pedagogie21@ac-dijon.fr
9, rue des Normaliens
fusillés et de leur camarade
BP 1545
21035 Dijon Cedex
Téléphone
03.80.68.13.00
Télécopie
03.80.68.13.13
Site Internet
webpublic.ac-
dijon.fr/ia/cotedor/index.htm

**Inscription au travail à partir d'affiches de la prévention routière
et mise en place d'une exposition "sécurité routière"**

**Coupon-réponse à renvoyer à l'I.E.N.
de votre circonscription avant le 14 décembre 2007**

Ecole maternelle :
élémentaire :

Commune :

Classe(s) souhaitant participer à ce projet :

Niveau(x)	Nombre d'élèves	Nom de l'enseignant

Signature
du directeur, de la directrice :

Signature du (ou des)
enseignant(s) inscrit(s) :